



La Fédération Tunisienne de Golf définit le Pitch & Putt ainsi :

- 1. Distances
 - Longueur d'un trou: 90 mètres, maximum
 - Longueur d'un parcours de 18 trous: 1200 mètres, maximum
- 2. Trois clubs au maximum, dont un Putter,
- . L'utilisation d'un tee sur le départ est obligatoire, sauf sur un tapis
- 4 Le départ de chaque trou est commun à tous les joueurs.





1. Définition

- a. Le jeu de Pitch and Putt consiste à jouer une balle avec un club depuis chaque aire de départ jusque dans le trou correspondant, en la frappant d'un coup ou de coups successifs, conformément aux Règles.
- b. Les trous doivent être joués dans l'ordre, commençant par le premier, à moins que le comité ne l'autorise différemment.





2. Les Clubs

- a. Un joueur doit avoir un maximum de trois clubs
- b. Un de ces clubs doit être un putter.
- c. Un matériau étranger ne doit pas être appliqué sur la face du club.
- d. Un club peut être remplacé, sans retarder indûment le jeu seulement s'il est devenu inapte à l'utilisation par le joueur dans le cours normal du jeu. Le remplacement ne doit pas être fait en empruntant un quelconque club sélectionné pour le jeu par toute autre personne jouant sur le terrain





3. Cotisation

■ Tous les joueurs participants au Championnat Pitch & Putt doivent payer le droit d'engagement qui est fixé à 100DT par saison

4. Formule de jeu

- Quatre tours en stroke play, Le championnat est ouvert à toutes les associations affiliées à la Fédération.
- Marques de départ identiques quel que soit le sexe.





5. Catégories

- a. $1^{\text{ère}}$ Série Mixte: Index 0,0 \rightarrow 14,4
- b. $2^{\text{ème}}$ Série Mixte index 14,5 \rightarrow 32

6. Inscriptions

- Les inscriptions sont individuelles et doivent être communiquées à la Fédération par les joueurs.
- b. Les inscriptions seront collectées au fur et à mesure de leur arrivée et closes dès que le champ des joueurs sera atteint.





7. Comité d'organisation

Pour chaque étape, un comité d'épreuve sera constitué de trois personnes:

- Un responsable de l'association hôte
 - Un arbitre désigné par la Fédération
- Un membre désigné par la fédération qui ne doit pas faire partie des participants





8. Classement de chaque étape

Le classement individuel se fera par scores croissants en strokeplay dans les différentes catégories. La grille des points sera le nombre de points cumulés pour chaque joueur.

En cas d'égalité, le départage sera effectué comme au Championnat de Tunisie Adultes.

9. Classement par Association

Pour le classement par association, seuls les 06 meilleurs scores seront retenus





Si une association se présente avec moins de 6 joueurs pour un tour, le score de 90 est donné à chaque joueur manquant.

10. Prix

Individuel:

- Les deux premiers en Brut pour la 1ère Série Mixte par tour
- Les deux premiers en Brut pour la 2^{ème} Série Mixte par tour





11. FINALE

Individuel

Le titre du « Champion individuel Pitch & Putt » sera déterminé par le cumul des points des 04 tours joués.

Par Association

Les deux premières associations au classement générale à l'issue des 04 tours joueront deux jours en match play par équipe.

Chacune de ces associations désignera 06 joueurs ayant participés aux tours précédents.

L'association « Championne de Pitch & Putt » sera celle qui accumulera plus de points lors de la finale. L'attribution des points sera comme suit:

Joueur gagnant: 1 point

Joueur perdant: 0 point

Egalité: 0,5 point





